



Réflexions sur la création d'un système intégré d'éducation ainsi que d'apprentissage et de soins de la petite enfance pour les enfants au Canada

Introduction

En juin 2009, le gouvernement de l'Ontario a publié le rapport [*Dans l'optique de notre meilleur avenir : Mise en œuvre de l'apprentissage des jeunes enfants en Ontario*](#), qui présente 20 recommandations en vue de mettre en place, sous la responsabilité d'un ministère de l'Éducation élargi, un système intégré pour l'apprentissage et les soins de la petite enfance ainsi que des services de soutien à l'intention des familles qui profiteront aux enfants de la naissance à 12 ans. Ce rapport est l'œuvre de Charles Pascal, Ph.D., conseiller spécial du Premier ministre de l'Ontario en apprentissage préscolaire et directeur général de l'[Atkinson Charitable Foundation](#).

Pour mettre en œuvre la vision contenue dans ce rapport, il a fallu commencer, en septembre 2009, par instaurer l'apprentissage « à temps plein » pour les enfants de 4 et de 5 ans dans certaines écoles élémentaires choisies de l'Ontario. Ce modèle prévoit des services d'apprentissage et de soins avant et après les heures de classe maternelle et de jardin. Les éducatrices de la petite enfance assumeront la responsabilité de ces services et travailleront en collaboration avec les enseignants durant les heures de classe. Ces dernières années, les éducatrices de la petite enfance ont travaillé avec le système scolaire de différentes façons dans d'autres provinces, y compris dans le cadre des initiatives [Educaring](#) au Manitoba et [Every Child A Better Future](#) à l'Île-du-Prince-Édouard. Le plan Pascal est le plus détaillé à ce jour, ce qui a suscité une attention considérable partout au Canada. Grâce au présent document, la [Fédération canadienne des services de garde à l'enfance](#) (FCSGE) cherche à nourrir la réflexion et la discussion sur toutes les ramifications de cette initiative visant la création d'un système d'éducation intégré pour les enfants et les familles du Canada ainsi que pour les éducatrices de la petite enfance qui en feraient partie.

Enjeux

Pour mettre en œuvre cette vision, il faut tenir compte d'un bon nombre d'enjeux éventuels, notamment :

- faire mieux connaître le secteur de l'apprentissage et des soins de la petite enfance au monde de l'éducation et au grand public, notamment l'importance de son rôle pour assurer un bon départ des jeunes enfants dans la vie et les méthodes d'apprentissage axé sur le jeu, qui est à la base de l'apprentissage de la petite enfance;
- déterminer les nouvelles connaissances que doivent acquérir les éducatrices de la petite enfance, les enseignants et le ministère, et répondre à tous les besoins de formation supplémentaire, tant sur le plan financier qu'en prévoyant des délais raisonnables durant la période de transition;



- trouver des solutions pour mettre en place un système équitable visant les compétences et la rémunération dans le nouveau secteur fusionné.
- maintenir la volonté politique de bâtir un tel système; dans bien des provinces, il y a un intérêt naissant pour la création d'un tel système, mais tous doivent être prêts à relever les défis de longue haleine, en consentant un effort à long terme;
- veiller à ce que les programmes de la petite enfance respectent les normes de qualité élevées prescrites par la recherche et qu'ils comptent un ratio approprié d'éducatrices par enfant, des éducatrices compétentes ainsi que des méthodes et des programmes éducatifs éprouvés; l'[Énoncé de principe national sur la qualité dans les services de garde et d'apprentissage de la petite enfance](#) de la FCSGE présente une description des éléments de qualité qui est fondée sur la recherche.

Perspectives

L'intégration du secteur de l'apprentissage et des soins de la petite enfance comme entité distincte au sein du ministère de l'Éducation présente des perspectives prometteuses :

- reconnaissance accrue des services d'apprentissage et de soins de la petite enfance à titre de composante de base du développement humain optimal;
- accroissement des probabilités que *tous* les enfants connaissent un bon départ dans la vie;
- établissement de partenariats solides entre les services pour les jeunes enfants (services d'apprentissage et de soins de la petite enfance, services de soutien à l'intention des familles et éducation);
- stabilité du financement du ministère de l'Éducation;
- accroissement de l'uniformité de la qualité au sein de chaque province et territoire;
- rôle pour le gouvernement fédéral dans l'assurance de l'uniformité à l'échelle du pays de la qualité des programmes d'apprentissage et de soins de la petite enfance.

Clés du succès

- Compréhension et adhésion au principe de l'importance des premières années de vie dans l'apprentissage des enfants et leur réussite dans la vie : le [Council for Early Childhood Development](#) (le partenaire de recherche) préside la création d'un réseau d'organismes nationaux des secteurs de l'éducation ainsi que de l'apprentissage et des soins de la petite enfance en vue de favoriser cette compréhension. La FCSGE est fière de prendre une part active à cette initiative à titre de partenaire du secteur de l'apprentissage et des soins de la petite enfance. Les partenaires du secteur de l'éducation sont l'[Association canadienne d'éducation](#) et l'[Association canadienne des administrateurs scolaires](#) (site anglais).
- Respect mutuel entre les services partenaires : la collaboration entre les services d'apprentissage et de soins de la petite enfance ainsi que les services de soutien à l'intention de la famille a déjà connu un succès considérable. Un partenariat à trois (secteur de l'apprentissage et des soins de la petite enfance, secteur de l'éducation et programmes de soutien à la famille) a été mis à l'épreuve



et s'est avéré fructueux dans le cadre de l'initiative [Toronto's First Duty](#) (site anglais). Il faut favoriser un modèle à trois partenaires et le renforcer.

- Des programmes éducatifs qui reflètent clairement la philosophie et les méthodes de l'apprentissage des jeunes enfants. Le document [L'apprentissage des jeunes enfants à la portée de tous dès aujourd'hui](#) fournit un guide pour les programmes éducatifs et les méthodes pédagogiques de la petite enfance en Ontario, y compris les garderies, les maternelles, les jardins d'enfants, les services de garde familiale, les Centres de la petite enfance de l'Ontario et d'autres programmes de soutien à la famille ainsi que les services d'intervention auprès de la petite enfance.
- Des effectifs à l'image des résultats de recherche actuelle sur le ratio adulte-enfants.
- Volonté des professions visées (éducatrices de la petite enfance, enseignants et fonctionnaires du ministère) d'enrichir leurs connaissances au besoin entourant cette nouvelle approche à l'éducation.
- Des échelles de rémunération qui correspondent au savoir et aux compétences nécessaires pour offrir des services d'apprentissage et de soins de la petite enfance de qualité dans le cadre d'un partenariat.
- Assurance que le nouveau système répond aux besoins de *tous* les enfants, y compris ceux ayant des besoins particuliers, les enfants autochtones, les apprenants d'une langue seconde et les enfants de milieux défavorisés.
- Engagement à mener à terme la création du système de manière ordonnée et dans un délai raisonnable.
- Assurance de la qualité du système et son amélioration continue.

Conclusion

Il faut mobiliser de manière constructive toute la population canadienne dans les pourparlers sur la création d'un système d'éducation élargi qui comprend l'apprentissage et les soins de la petite enfance, les programmes de soutien à l'intention des familles et l'éducation pour les enfants de la naissance à 12 ans. Ce système en partenariat doit comprendre la qualité de l'apprentissage et des soins de la petite enfance, la reconnaître, la traduire en actions concrètes et la favoriser. Ce système doit être fondé sur la recherche pour en assurer la qualité. Les maîtres d'œuvre du système doivent être patients et déterminés parce qu'il faut du temps pour bâtir un système de haute qualité. L'article de M. Pascal dans la section « De mon observatoire » du numéro du printemps 2010 d'*Interaction* demande « **What should it mean to be a child in Canada?** ». Il conclut que « [...] **early childhood educators and teachers who are attuned to the needs of young children by training or nature or experience, need to play a key role in this nation building exercise in order to move the clock forward more quickly to a time when we no longer ask what it should mean, but rather what it does mean to be a child in Canada.** »



CANADIAN
CHILD CARE
FEDERATION

FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
SERVICES DE GARDE
À L'ENFANCE

We Value Children

Nos enfants : notre richesse

La FCSGE est favorable à un modèle intégré en principe. Un tel modèle peut mener à la création d'un système solide et cohérent qui améliorera les services offerts aux enfants et aux familles et qui donnera à nos jeunes enfants la possibilité de se développer de manière optimale. Le secteur de l'apprentissage et des soins de la petite enfance doit avoir un porte-parole fort et éclairé au cours des prochains mois et des prochaines années. La FCSGE est attachée à participer à l'élaboration d'un système de qualité élevée guidé par ce plan. À titre d'organisation nationale comptant des organismes affiliés provinciaux et territoriaux, la FCSGE assume un rôle d'impulsion clé dans le secteur de l'apprentissage et des soins de la petite enfance au Canada.

La FCSGE souhaite prendre connaissance de votre point de vue à ce sujet. Ainsi, elle animera une discussion à cet effet sur sa page [Facebook](#). Nous vous invitons à y partager vos réflexions et à proposer des liens vers d'autres renseignements importants sur la façon de créer un système d'éducation intégré de haute qualité pour les enfants de la naissance à 12 ans au Canada, un système qui aidera tous les enfants du pays à se réaliser pleinement.

Fédération canadienne des services de garde à l'enfance, avril 2010